**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 : MISE EN CANDIDATURE**

(Il est obligatoire d’être membre en règle de SFQ pour être éligible)

1. **Coordonnées et déclaration d’intention de candidature**

Nom complet

Adresse complète

Club affilié

(ci-après nommé(e) le candidat ou la candidate)

Moi, le candidat ou la candidate déclaré(e) aux présentes, désire poser ma candidature au poste d’administrateur au sein du conseil d’administration de Ski de fond Québec.

1. **Appui à la candidature**

La candidature déclarée aux présentes reçoit le soutien du membre suivant :

Nom complet

Adresse complète

Club affilié

1. **Signatures**

En foi de quoi, le candidat ou la candidate et le membre qui soutient sa candidature ont signé :

Candidat ou candidate Appui à la candidature

Date       Date

Ville       Ville

Signature  Signature 

L’élection des membres du conseil d’administration sera faite durant l’AGA, selon les règlements de SFQ. S’il n’y a pas plus de candidats que de postes à combler, les candidats seront élus par acclamation. Sinon, une élection sera tenue, où les candidats disposeront de 5 minutes chacun pour se présenter et exposer leurs intérêts et expérience.